

MANDAT 2014-2020

Conseil de Développement de la Communauté d'Agglomération de GrandAngoulême

- Quelques chiffres clés.....p.3
- Composition et Gouvernancep.4
- Evènements de 2014 à 2019p.5 à 7
- Travaux rendusp. 8 à 9
- Quels enseignements ?p 10 à 11
- Synthèse des idées forcesp.12
- Evaluation et Conseil De Développement 5ème génération : axes de travail pour 2020.....p.13 à 14

Quelques chiffres clés :

320 membres
ont participé
aux travaux du
Conseil de
développement

24 thématiques
travaillées et
une charte de la
participation
citoyenne pour
tous

+ de 40
événements et
+ de 2140
personnes
rencontrées et
écoutées

1- Une composition tournée vers les habitants et une volonté de présence au sein des 38 communes de l'Agglomération :

Entre 2014 et 2019, presque 320 personnes ont participé aux groupes –projets du Conseil de développement. / 179 habitant.e.s , 102 acteurs du territoire et 38 représentants des communes

Un Conseil de Développement composé de 3 collèges : les habitants –collège majoritaire, le collège des acteurs du territoire, le collège des représentants des 38 communes pour être garant de la représentativité de toute l'Agglomération.

2- Un mandat marqué par un dialogue, des échanges entre le Conseil de Développement et GrandAngoulême sur la place de la participation citoyenne dans les politiques publiques concrétisée par une charte de la participation citoyenne, un protocole de coopération et un comité de suivi des travaux du Conseil De Développement

3- L'information et la concertation dans les politiques publiques de GrandAngoulême, aller au plus près des besoins des habitants et des acteurs et alimenter par des avis la réflexion des élus communautaires

13 saisines : quelques exemples : réorganisation du réseau de transport, projet de territoire, charte de la participation citoyenne, schéma du commerce, la santé sur le territoire

12 auto-saisines quelques exemples : pépinières d'initiatives citoyennes, numérique, alliances urbain-rural

- Pour en savoir+ : Tous les travaux du Conseil De Développement sont sur le site : www.codevgrandangouleme.fr

4- L'animation du territoire

Un Conseil de développement à l'écoute du territoire, de ses habitants et de ses acteurs :

+ de 40 événements et + de 2140 personnes rencontrées : des ateliers participatifs, des recueils de paroles, de besoins, des auditions d'acteurs au plus près des territoires, des rencontres citoyennes territoriales ...

Conseil de Développement de GrandAngoulême
25, Bd Besson Bey – 16023 ANGOULEME CEDEX
Tél : 05 45 93 08 28

Courriel : conseildededeveloppement@grandangouleme.fr / Site internet : www.codevgrandangouleme.fr

Compositions et gouvernance du Conseil de développement :

CDD 2014-2017 16 communes	Octobre 2014 – changement de mandat Un président élu par le Comité d'Animation- William Jacquillard Un comité d'animation 15 volontaires + un comité technique Les animateurs des groupes-projet sont membres du Comité d'Animation Une plénière 130	Composition – 130 membres 3 collèges Collège citoyens- habitants Collège acteurs : économiques, sociaux et environnementaux Collège assise territoriale : CDD du SCOT + Communautés de communes du SCOT + Pays + 16 communes / non élus
	Décembre 2015 / démission de William Jacquillard (élu au Conseil Régional Nouvelle – Aquitaine)	
	Début 2016 3 vice-président.e.s (Isabelle Loulmet, Monique Lassalle-bussac, Sébastien Rivière) élu.e.s en plénière Un comité d'animation 15 / animateurs membres du Comité d'Animation Des groupe-projets Une plénière 130	
CDD 2017-2020 38 communes	Octobre 2017 / fusion des 4 EPCI formant le nouveau GrandAngoulême 3 co-présidents issus du Comité d'Animation et élus par la plénière (Sébastien Rivière, André Curmi, Evelyne Videau) Un comité d'animation de 25 membres environ Des groupes – projets et des groupes de travail pérennes Une plénière à 130	Composition – 130 membres 3 collèges Habitants majoritaire + de 40 % Collège assise territoriale / représentants des communes (38) / non élus Collèges acteurs

Evènements organisés de 2014 à décembre 2019 :

2014

- **Janvier** : Ateliers participatifs : **52 personnes présentes**
- **Février** :
- Le Conseil de Développement accueille les 14 Conseils de Développement adhérents de la Coordination Régionale
- Audition grands témoins du groupe – projet « démocratie participative » - **49 personnes auditionnées**

2015

- **Mai** : Opération « porteur de paroles » musiques métisses groupe – projet vivre ensemble : **187 témoignages recueillis**
- **Juin** : Rencontre de tous les Conseils de Développement de la future Grande Région à l'initiative de la Coordination Régionale des Conseils de Développement de Poitou-Charentes : **64 personnes présentes (23 conseils de Développement)**
- **Septembre** : Opération « porteur de paroles » forum sport, santé, environnement **103 témoignages recueillis**
- **Décembre** : Ateliers participatifs avec les technicien.ne.s de GrandAngoulême dans le cadre du groupe – projet « charte de la participation citoyenne » **50 personnes présentes**

2016

- **Avril** : Les premières rencontres de la participation citoyenne « et si on jouait collectif ? » - **115 personnes présentes**

2017

- Recomposition du Conseil de Développement à la suite de la fusion
- Avis du Conseil de Développement sur le projet de territoire
- Lancement d'une mission d'accompagnement du Conseil sur une évaluation externe du Conseil et une réflexion sur les nouvelles orientations du Conseil en 2020

2018

- **Janvier :**
- Rencontre des Conseils de Développement de Nouvelle Aquitaine à Angoulême – **13 Conseils de Développement**
- Plan de sauvegarde et de mise en valeur de la ville d'Angoulême – **353 questionnaires d'habitant.e.s** recueillis
- Assise territoriale : **21 conseils municipaux rencontrés**
- Numérique (**4 personnes auditionnées**), santé (**audition ARS**), plan de sauvegarde auditions d'acteur.trice.s (**11 personnes**)
- **Octobre** : 12ème Rencontre Nationale des Conseils de Développement à Sète

2019

- **Janvier** : rencontre citoyenne territoriale de Brie – **130 personnes présentes**
- **Février** :
- opération « porteurs de paroles » à l'alpha dans le cadre de la semaine transition énergétique – **354 témoignages dont 98 de jeunes**
- Lancement et exploitation d'un questionnaire sur les alliances rural – urbain en lien avec la coordination régionale des Conseils de Développement de Nouvelle – Aquitaine – **279 questionnaires recueillis**
- **Mai** : Rencontre citoyenne territoriale de Sers – **77 personnes présentes**
- **Juin** : Coordination Nationale des Conseils de Développement : interventions du Conseil de Développement de GrandAngoulême pour les 20 ans des Conseils de Développement au sénat /
- Audition de 17 structures, têtes de réseau travaillant sur la jeunesse / 23 personnes rencontrées
- **Septembre** : Avec l'association vélocité, conférence débat sur le retour du vélo sur le GrandAngoulême – 90 personnes
- **Octobre** : Opération porteurs de paroles sur le changement climatique – galerie commerciale d'Auchan – 180 témoignages
- Rencontre des 4 Conseils de développement de l'entente Val de Charente Océan
- **Novembre** : Rencontre de 56 jeunes via les structures : Mission Locale, CIJ, Foyer des jeunes travailleurs

COORDINATION NATIONALE DES CONSEILS DE DEVELOPPEMENT	
Octobre 2018	12 ème rencontre Nationale des Conseils de Développement à Sète
Juin 2019	Coordination Nationale des Conseils de Développement : interventions du Conseil de Développement de GrandAngoulême : 20 ans des Conseils de Développement au sénat
COORDINATION REGIONALE DES CONSEILS DE DEVELOPPEMENT	
Février 2014	Le Conseil de Développement accueille les 14 Conseils de Développement adhérents de la Coordination Régionale
Juin 2015	Rencontre de tous les Conseils de Développement de la future Grande Région à l'initiative de la Coordination Régionale des Conseils de Développement de Poitou-Charentes (64 personnes présentes – 23 conseils de Développement)
Janvier 2018	Rencontre des Conseils de Développement de Nouvelle Aquitaine à Angoulême – 13 Conseils de Développement présents
2018 / 2019	COFIL et rencontres des CDD de la Coordination des Conseils de Développement de la région Nouvelle Aquitaine
Octobre 2019	Rencontre des 4 CDD de l'entente Val de Charente Océan
CONFERENCE - DEBAT	
Octobre 2019	Avec l'association vélocité, conférence débat sur le retour du vélo sur le GrandAngoulême – 90 personnes
OPERATION « PORTEUR DE PAROLES »	
Mai 2015	Opération « porteurs de paroles » musiques métisses groupe – projet vivre ensemble : 187 témoignages recueillis
Septembre 2015	Opération « porteur de paroles » forum sport, santé, environnement – 103 témoignages recueillis
Février 2019	Opération « porteur de paroles » à l'Alpha dans le cadre de la semaine transition énergétique – 354 témoignages
Octobre 2019	Opération « porteur de paroles » à dans la galerie commerciale d'Auchan sur le changement climatique – 180 témoignages
ATELIERS PARTICIPATIFS	
Janvier 2014	Ateliers participatifs – 52 personnes présentes
Décembre 2015	Ateliers participatifs avec les technicien.ne.s de GrandAngoulême dans le cadre du groupe – projet – 50 personnes
AUDITIONS	
Février 2015	Audition grands témoins du groupe – projet « démocratie participative » - 49 personnes auditionnées
Janvier 2018	Assise territoriale : 21 conseils municipaux rencontrés Numérique - 4 personnes auditionnées Santé – audition Agence Régionale de Santé – 3 personnes auditionnées Plan de sauvegarde et mise en valeur du plateau d'Angoulême – 11 personnes auditionnées
Juin 2019	Audition de 17 structures, têtes de réseau travaillant sur la jeunesse- 23 personnes auditionnées
Novembre 2019	Rencontre de jeunes via les structures Mission Locale, CIJ, Foyer des jeunes travailleurs, lycéens ...
RENCONTRES CITOYENNES TERRITORIALES	
Avril 2016	Les premières rencontres de la participation citoyenne « et si on jouait collectif ? » 115 personnes
Janvier 2019	Rencontre citoyenne territoriale de Brie – 130 personnes présentes
Mai 2019	Rencontre citoyenne territoriale de Sers – 77 personnes présentes
Novembre 2019	Rencontre citoyenne territoriale de Roulet – 60 personnes présentes
QUESTIONNAIRES	
Janvier 2018	Plan de sauvegarde et de mise en valeur de la ville d'Angoulême – 353 questionnaires recueillis
Février 2019	Lancement et exploitation d'un questionnaire sur les alliances rural – urbain en lien avec la coordination régionale des Conseils de Développement de Nouvelle – Aquitaine – 279 questionnaires recueillis

**824
témoignages
recueillis**

**102 personnes
rencontrées**

**111 personnes
auditionnées**

**382 personnes
touchées**

**632
questionnaires
recueillis**

Conseil de Développement de GrandAngoulême
25, Bd Besson Bey – 16023 ANGOULEME CEDEX
Tél : 05 45 93 08 28

Courriel : conseildededeveloppement@grandangouleme.fr / Site internet : www.codevgrandangouleme.fr

2014 – 2020 –avis et contributions rendus

13 saisines au Conseil de développement à la demande de l'Agglomération :

- Préfiguration d'une instance de dialogue social territorial emploi formation / 2015 (non obligatoire)
- Charte de la participation citoyenne / 2016 (non obligatoire)
- Projet de territoire / 2017 (obligatoire)
- Mobilités – réorganisation du réseau / 2017 (obligatoire)
- Projet d'Aménagement et de Développement durable du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal / 2017 (obligatoire)
- Santé Plan local d'Urbanisme Intercommunal / 2018 (obligatoire)
- Schéma directeur du commerce / 2018 (obligatoire)
- Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur de la Commune d'Angoulême / 2018 (obligatoire)
- Égalité – citoyenneté / 2018 (non obligatoire)
- Règlement Local de Publicité Intercommunal – rapport intermédiaire/ 2018 (obligatoire)
- Evaluation citoyenne des politiques publiques / mai 2019
- Jeunesses sur le territoire / 2018-2019 – rendu en février 2020
- Plan Climat Air Energie Territorial / 2018-2019 (obligatoire)- rendu en février 2020

13 auto – saisines : thèmes choisis par le Conseil de Développement

- Bilan Conseil de Développement 2008 – 2014 – perspectives 2014-2020 / 2014
- Angoumois 2030 / 2014
- Projet d'Agglomération -/ 2014
- Démocratie renouvelée aux actes citoyens –/ 2014
- Protocole de coopération GrandAngoulême / Conseil de Développement / 2015 (interne Conseil de Développement)
- Charte et Règlement Intérieur – Conseil de Développement / 2015 (interne Conseil de Développement)
- Vivre et agir ensemble / 2016
- Un nouveau CDD pour un nouveau territoire/ 2016
- Coopérations territoriales et mobilités / 2017
- Conseil de développement - lieu du faire ? / 2018
- Rôle et missions des représentants des communes/ 2018
- Faites entrer le numérique ! / 2018
- Quelles alliances entre le rural et l'urbain ? / 2018-2019- rendu en février 2020

Saisines

Auto - Saisines

Saisines non obligatoires

Saisines obligatoires

Rôles et missions du
Conseil de
Développement / relations
à GrandAngoulême

Sujets sociétaux

Poursuite d'une saisine ou
auto-saisines antérieures

Politiques Publiques

2014 : Auto – Saisine :
Démocratie renouvelée aux
actes citoyens

2016 : Saisine : Charte de la
participation citoyenne

2018 : Saisine : Égalité
citoyenneté

2015 : Saisine : Préfiguration
d'une instance de dialogue
social territorial (suite auto-
saisine 2012 – Mutations
économiques et créativité)

2018-2019 – Mobilités réorganisation du
réseau de Transport en commun / /politique
tarifaire

2017 – Plan Local d'urbanisme
Intercommunal

2018 – Santé - Plan Local d'urbanisme
Intercommunal

2018 – Schéma directeur Commerce

2018-2019 – Règlement Local Publicité
Intercommunal

2018 – Plan de Sauvegarde et de Mise en
Valeur – Plateau Angoulême

2018 - PCAET

2014 : Bilan du Conseil de
Développement 2009-2014
perspectives 2014-2020

2015 : Protocole de
coopération Conseil de
Développement /
GrandAngoulême

2016 : Un nouveau Conseil de
Développement pour un
nouveau territoire

2018-2019 : Mission Ellyx/
diagnostic et stratégie du CDD

2016 – Vivre et agir autrement
ensemble citoyen.ne.s.,
acteur.trice.s, collectivités,

2018 – Numérique

2018/ 2019 – Quelles alliances
des territoires ruraux et
urbains ? en lien avec la
coordination régionale des
CDD de Nouvelle Aquitaine

2018/ 2019 – Saisine :
Jeunesses sur le territoire

Projet de territoire / Agglomération

2014 : Auto – saisine : Angoumois 2030
(diagnostic + enjeux)

2014 : Auto-saisine : projet Agglomération

2017 : Saisine : projet de territoire

2018-2019 : Évaluation politiques publiques

Fonctionnement interne du Conseil de Développement

2015 : Charte et règlement intérieur du Conseil de Développement

2018 : Conseil de Développement : Lieu du Faire /**2018** : Atelier

2018 : Rôles et missions du Collège Assise Territoriale

2018-2019 : Droit de suite

2018-2019 : Communication

Quels enseignements?

Un équilibre saisines (13) / auto – saisines (13) sur la période 2014 / 2020

Un mandat marqué par :

- Un dialogue, des échanges entre le Conseil de Développement et GrandAngoulême entre auto – saisines et saisines sur la place de la participation citoyenne dans les politiques publiques, le projet de territoire, l'évaluation citoyenne des politiques publiques à construire, le dialogue territorial à mettre en place :
 - Convergence de points de vue entre le Conseil de Développement et la Présidence de Grand Angoulême
 - La nomination en 2017 d'une élue- Maud Fourier- en charge du dialogue territorial et de l'évaluation des politiques publiques
 - Mise en place timide de la participation citoyenne dans le quotidien des services – besoins d'ingénierie / de méthodes / de cadre de travail partagé
- Un accord du Président de GrandAngoulême et des élus sur la vision du Conseil de Développement (missions / composition) (2014 – 2016) perspectives 2014-2020 / protocole de coopération / nouveau Conseil de Développement – nouveau territoire suite à la fusion 2017
- Le poids des saisines de GrandAngoulême – sur les saisines obligatoires / renvoi à l'interrogation dans l'évaluation du Conseil De Développement : faut-il tout accepter ?
Un poids fort de saisines sur des sujets structurants, projets de territoire, schémas directeurs, Plan Local d'Urbanisme Intercommunal ...
- Le droit de suite / quels impacts réels des avis du Conseil de Développement sur ces saisines ? Quels retours de la collectivité ? mais propositions de mise en place d'un comité de suivi des travaux du Conseil en 2019

Concernant les auto-saisines du Conseil de Développement

4 axes ressortent nettement dans les auto-saisines :

- Celles « anticipant » et proposant aux élus de GrandAngoulême les missions, la composition du Conseil de Développement et le fonctionnement des relations Conseil de Développement / GrandAngoulême
- Celles sur le fonctionnement et les enjeux à venir du Conseil de Développement : charte, Règlement Intérieur, lieu du faire / Atelier, rôles et missions des représentants des communes, droit de suite, communication
- Les auto-saisines « sociétales » :
 - Vivre et agir autrement ensemble / Création d'une pépinière d'initiatives citoyennes
 - Numérique
 - Alliances rural – urbain
- La volonté du Conseil De Développement d'évaluer son fonctionnement, ses travaux et impacts et d'imaginer le Conseil De Développement de demain : feuille de route stratégique 2019/2023 / mission confiée au cabinet Ellyx en 2017

Les principaux axes transversaux des travaux du CDD à la suite des saisines :

- **L'importance d'une vision globale, concertée et cohérente des politiques publiques conduites par le Grand Angoulême/ quels projets de société ?** et notamment les choix politiques liées à la compétence mobilités
 - **La nécessité d'un échange sur les besoins de la population sur les nouvelles compétences à prendre ou sur les thématiques qui doivent être travaillées au niveau communautaire :** L'exemple de la thématique liée à la santé est emblématique de ce besoin
 - **La coordination des politiques publiques communautaires et communales notamment celles touchant le cœur de l'Agglomération- Commune d'Angoulême et les communes plus rurales 3^{ème} couronne :** L'exemple de la saisine sur le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur du plateau d'Angoulême est emblématique de ce point .Quelle politique de mobilité sur le plateau ? Quels liens sur le commerce de centre-ville et le commerce de périphérie ? ...
 - **Une consultation des citoyens qui a démarré via le vote de la charte de la participation citoyenne.** Il faut souligner la volonté politique de concerter depuis 2014.Cependant, pour aller plus loin, la concertation des citoyens demande des méthodes et de la transversalité, c'est le sens de l'avis du CDD sur l'enjeu de l'égalité et de la citoyenneté au sein des 38 communes de l'Agglomération.
 - **La gouvernance des projets communautaires, les liens Agglomération –Communes**
- « Une conviction : la participation des citoyens et des acteurs en lien avec tous les élus communautaires et municipaux est au cœur de l'alliance des territoires et de la construction de l'Agglomération (avis du Conseil de Développement sur le projet de territoire) »

Les axes forts du Conseil de Développement via ses auto-saisines :

- **Renforcer la présence et le dialogue au sein des 38 communes :**

Le Conseil de Développement a un collège de représentants (non élus) des 38 communes du territoire depuis 2017. Le groupe-projet a impulsé des rencontres au sein des conseils municipaux pour présenter le CDD. La proposition d'action serait de rencontrer au moins deux fois par an le conseil municipal de chaque commune afin de présenter les travaux du CDD d'une part mais également de recueillir l'avis des élus. Il convient de noter également le développement des rencontres territoriales citoyennes

- **Développer l'information, la consultation des habitants et l'animation du territoire**

Pour la première fois, le Conseil De Développement souhaite expérimenter « le faire » au-delà des avis et contributions remis aux élus communautaires

- **3 saisines sur des sujets sociétaux :** une pépinière d'initiatives citoyennes- tiers lieu, le numérique et les alliances urbain-rural

- **la volonté d'évoluer, d'être mieux en phase avec les besoins du territoire, les liens avec les acteurs et habitants**

Synthèse des idées forces issues des travaux du CDD

Quels projets sociétaux ?
Un besoin de visions globales, de stratégies partagées sur les politiques publiques

- Faire vivre le projet de territoire,
- Construire une identité

Gouvernance et méthodes de travail pour les projets communautaires

- Décloisonner, travailler de façon transversale volontariste et inclusive
- Développer des méthodes et des outils
- Renforcer le réseau des acteurs
- Définir clairement la gouvernance et les prises de décision
- Evaluer
- Mettre en place droit de suite des avis du Conseil de Développement

4 idées forces issues des travaux du CDD

Impliquer et demander l'avis des citoyens
co-construire pour faire vivre la charte de la participation citoyenne

Coordination des politiques communautaires et communales

- Interdépendance et cohérence, animation des territoires

Evaluation et CDD 5ème génération : axes de travail

Grands éléments
de la stratégie du Conseil De Développement
de la Communauté d'Agglomération de Grand Angoulême
pour les années 2019-2023

DEVENIR UN CENTRE D'INNOVATION SOCIALE, ENVIRONNEMENTALE ET DÉMOCRATIQUE SUR LE TERRITOIRE DE GRAND ANGOULEME

Intervenir au plus près de la population et avec elle
Construire avec les élus du territoire
Susciter des dynamiques citoyennes
Rechercher un impact fort au bénéfice de la population





**Quel regard porter sur le
Conseil De Développement
de Grand Angoulême ?**



?

Qu'est ce
qu'un Conseil
De Développement ?

C'est une instance de démocratie participative, de consultation et de proposition sur les orientations majeures des politiques publiques locales.

Elle est constituée de membres bénévoles issus de la société civile et créée par les métropoles, communautés urbaines, d'agglomération ou de communes.

Les conseils de développement sont reconnus par la Loi : article 88 de la loi NOTRe n° 2015-991 du 7 août 2015.

Une instance qui partage un certain nombre de défis structurels à l'ensemble des conseils de développement.

Mais qui s'appuie sur une expérience, un positionnement, un engagement des acteurs locaux et une qualité de travail qui font du Conseil De Développement de Grand Angoulême une figure d'exemplarité

- ◆ Une influence faible sur les décisions et l'action publiques du territoire
- ◆ Une représentativité insoluble, et une difficulté à pouvoir parler au nom du territoire de la part d'une structure non issue du suffrage universel
- ◆ Une reconnaissance limitée de la part des élus et des habitants, liée à un manque de visibilité, mais aussi une difficile compréhension du rôle exact d'un conseil de développement.
- ◆ Une suractivité, aboutissant à un épuisement de l'énergie bénévole
- ◆ Une absence de pouvoir et d'effet d'entraînement qui interroge le sens de l'implication des membres

- ◆ Une production de grande qualité, saluée par les partenaires du conseil de développement
- ◆ Un modèle de gouvernance, reposant sur une attention constante à la collégialité, au souci de la représentativité et à la valorisation de l'engagement
- ◆ Un positionnement subtil et constructif vis-à-vis de la communauté d'agglomération, générateur de confiance et de coopération
- ◆ Un souci d'indépendance, permettant de gérer au mieux les positions partisans pour les faire converger vers l'intérêt territorial.
- ◆ Un lieu de civisme et d'engagement, agissant comme une réelle école de la citoyenneté

« Avec le Conseil De Développement, le territoire dispose d'une vraie ressource qui permet de prendre la mesure d'une mauvaise appréhension d'un enjeu, ou d'intégrer un nouveau sujet dans les politiques publiques. »
Un membre de la direction générale de l'agglomération

« Il faut évoquer les vrais problèmes de société, disposer de remontées citoyennes pour investiguer un sujet. »
Un membre du Conseil De Développement

Conseil de Développement de GrandAngoulême
25, Bd Besson Bey – 16023 ANGOULEME CEDEX
Tél : 05 45 93 08 28

Courriel : conseildededeveloppement@grandangouleme.fr / Site internet : www.codevgrandangouleme.fr

Quelles orientations demain pour le Conseil De Développement de Grand Angoulême ?

Développer la capacité de porter la parole des habitants et des acteurs du Conseil De Développement



- Introduire plus systématiquement des phases de concertation
- Élargir le cercle des contributeurs en s'appuyant sur des personnes-ressources issues d'associations, d'entreprises et d'organisations territoriales
- Mieux comprendre les besoins derrière les demandes exprimées par les habitants
- Valoriser la parole citoyenne

Etre une université ouverte de formation citoyenne



- Assurer en continu des séances de formation tant thématique que méthodologique auprès des membres comme des autres parties prenantes
- Faciliter l'intégration de chacun dans le travail du conseil de développement, sans considération préalable sur la maîtrise technique du sujet

Dialoguer avec tous les élus du territoire



- Renforcer les relations avec les élus communautaires, mais aussi municipaux, régionaux, départementaux et parlementaires, issus du territoire
- Dialoguer en toute indépendance avec les élus, et dans le respect dû à leur mandat
- Travailler au suivi avec les élus communautaires des préconisations formulées par le Conseil De Développement, pour mieux évaluer leurs effets.

Intervenir à partir des préoccupations des habitants et des acteurs du territoire



- Travailler à partir d'auto-saisines définies collectivement avec les citoyens sur des sujets de préoccupation quotidienne et concrète, relevant d'une dimension sociale (mobilité, logement, emploi, développement durable, alimentation, commerce...)
- Se positionner dans la prospective pour envisager des solutions durables.

Prioriser et valoriser les actions



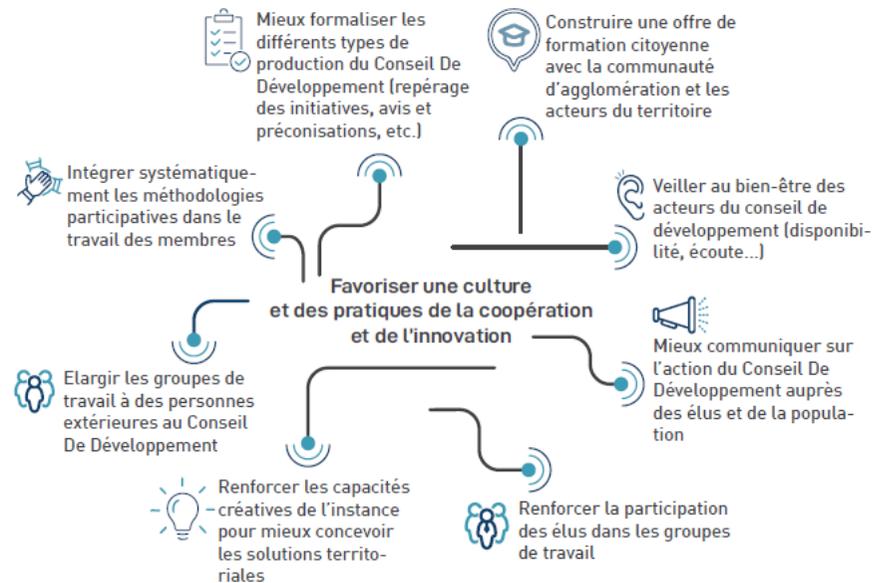
- Concentrer le travail sur quelques thèmes spécifiques
- Valoriser les travaux réalisés auprès des élus et des habitants (création d'un média spécifique)

Servir l'émergence de solutions territoriales sur le Grand Angoulême



- Mieux repérer les initiatives déjà existantes
- Assurer un travail de préconisations et de propositions qui soit également au service des acteurs du territoire, pour impulser des dynamiques d'initiatives citoyennes

Quels changements dans le mode d'organisation ?



Méthodologie de travail

Cette stratégie a été travaillée sur le second semestre 2018 et premier trimestre 2019. Elle a fait l'objet de 4 réunions du comité d'animation du Conseil De Développement et de trois séances de l'assemblée plénière. Le diagnostic s'est appuyé sur des entretiens menés avec des élus, des membres de la direction générale de la communauté d'agglomération et les membres du Conseil De Développement.

« Le Conseil De Développement doit être un moteur politique pour anticiper, comprendre les besoins, être dans la prospective. »
Un élu communautaire



« Le Conseil De Développement pourrait devenir une cellule de recherche-développement citoyenne. Il doit investir les enjeux d'innovation sociale. »
Un membre de la direction générale de l'agglomération

« Ce qui marche, c'est la motivation des membres du Conseil De Développement, leur engagement, leur envie de construire. C'est aussi leur capacité à s'imprégner des sujets, à écouter des voix discordantes. »
Un membre du Conseil De Développement

« Il faut que le Conseil De Développement innove et aille au-delà du cadre législatif qui lui est imposé. »
Un élu communautaire

